

Le réseau des Carif-Oref facilite le repérage des apprentis sans contrat

10 Juin 2021



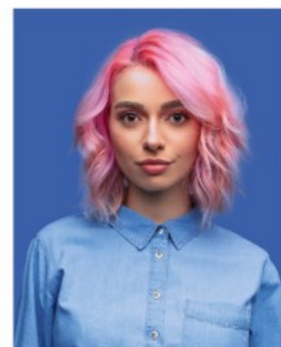
© Fotolia

Le réseau des Carif-Oref (RCO) met à disposition une cartographie nationale des apprentis sans contrat par Centre de formation d'apprentis (CFA), par domaine et par niveau de formation.

Dans le cadre du plan de relance, "[#1jeune1solution](#) (1)", tout jeune ayant débuté un cycle de formation en alternance entre le 1^{er} août 2020 et le 31 décembre 2020, dispose d'un délai de six mois pour trouver une entreprise et signer un contrat d'apprentissage.



Le Réseau des Carif-Oref facilite
le repérage des apprentis sans contrat



Or, compte tenu de la conjoncture, certains jeunes n'ont pas trouvé d'employeur à l'issue de cette période. Le [réseau des Carif-Oref](#) se mobilise, au niveau national, à la demande du ministère du Travail, en réalisant une [cartographie des effectifs sans contrat d'apprentissage](#) (2).

Destiné aux entreprises, ce tableau interactif est actualisé toutes les semaines avec les données de l'Opco EP (Opérateur de compétences des Entreprises de proximité) et permet de :

- **Repérer les apprentis** disponibles dans les différentes spécialités sur les territoires ;
- **Contacteur les CFA** qui accueillent ces apprentis à la recherche d'un contrat pour répondre aux besoins des recruteurs ;
- **Filter les informations** par région, niveau de formation et spécialité de formation.

Linda Oulmane (RCO), Florence Schule (Carif-Oref Provence-Alpes-Côte d'Azur) et Emmanuelle Vignerot (Défi métiers)

Tags : [#1jeune1solution](#) (3) | [apprentis](#) (4) | [RCO](#) (5) | [entreprises](#) (6) | [contrat d'apprentissage](#) (7)